

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 20 juin 2005

CP 05/06-07

**AMENAGEMENT DES ROUTES DEPARTEMENTALES
81, 76/95, 75, 78, 953, 58 et 66/91**

DEVOLUTION DES MARCHES

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales, des consultations, selon la procédure de l'appel d'offres ouvert et la procédure adaptée, ont été lancées auprès des entreprises de travaux publics en vue de conclure des marchés concernant les routes départementales 81, 76/95, 75, 78, 953, 58 et 66/91.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie les 30 mai, 6 et 13 juin 2005, a examiné les offres déposées par les entreprises ayant répondu dans les formes et délais requis ; les prix proposés sont joints au présent rapport.

Conformément aux critères pondérés définis dans le dossier de consultation des entreprises : le prix des travaux (80 %) et le délai d'exécution (20 %), la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer les marchés suivants, passés selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, aux entreprises proposant le meilleur prix :

- RD 81 – PR 0+805 à 9+045 – LAUZERTE – CAZES MONDENARD
 - Montant : 376 986.38 €TTC
 - Délai d'exécution : 4 mois
 - Attributaire : APPIA

- RD 76 – PR 3+703 à 8+000 – RD 95 – PR 6+130 à 8+570 – ST CIRQ - MONTRICOUX
 - Montant : 309 778.35 €TTC
 - Délai d'exécution : 3 mois
 - Attributaire : EUROVIA

- RD 75 – PR 14+437 à 19+075 – ST ANTONIN NOBLE VAL
 - Montant : 201 140.05 €TTC
 - Délai d'exécution : 3 mois
 - Attributaire : EUROVIA

- RD 78 – PR 0 à 7+503 – MONTRICOUX - BIOULE
 - Montant : 306 140.96 €TTC
 - Délai d'exécution : 3 mois
 - Attributaire : EUROVIA

- RD 58 – PR 0+889 à 7+000 – LAUZERTE – ST AMANS DE PELLAGAL – MONTBARLA – DURFORT LACAPELETTE
 - Montant : 247 329.81 €TTC
 - Délai d'exécution : 4 mois
 - Attributaire : EUROVIA

- RD 953 – OA n° 505 – Remplacement des joints - GOLFECH
 - Montant : 130 524.26 €TTC
 - Délai d'exécution : 2 mois
 - Attributaire : BTPS Atlantique

- RD 66/91 – Aménagement de carrefour – PR 18+411 – ST ETIENNE DE TULMONT
 - Montant : 167 744.98 €TTC
 - Délai d'exécution : 2 mois
 - Attributaire : COLAS

La Commission d'Appel d'Offres a donné, conformément aux critères pondérés définis dans le dossier de consultation des entreprises : le prix des travaux (80 %) et le délai d'exécution (20 %), un avis favorable à la conclusion des marchés concernant les RD 953 et 66/91, passés selon la procédure adaptée, aux entreprises proposant le meilleur prix.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir délibérer sur le rapport présenté.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu les réunions des commissions d'appels d'offres des 30 mai, 6 et 13 juin 2005,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

– Décide d'attribuer le marché des routes départementales 953 et 66/91 selon les caractéristiques suivantes :

- RD 953 – OA n° 505 – Remplacement des joints - GOLFECH
 - Montant : 130 524.26 €TTC
 - Délai d'exécution : 2 mois
 - Contributaire : BTPS Atlantique

- RD 66/91 – Aménagement de carrefour – PR 18+411 – ST ETIENNE DE TULMONT
 - Montant : 167 744.98 €TTC
 - Délai d'exécution : 2 mois
 - Contributaire : COLAS

– Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département l'ensemble les marchés d'entretien des routes à intervenir avec les entreprises et pour les montants suivants :

- RD 81 – PR 0+805 à 9+045 – LAUZERTE – CAZES MONDENARD
 - Montant : 376 986.38 €TTC
 - Délai d'exécution : 4 mois
 - Contributaire : APPIA

- RD 76 – PR 3+703 à 8+000 – RD 95 – PR 6+130 à 8+570 – ST CIRQ - MONTRICOUX
 - Montant : 309 778.35 €TTC
 - Délai d'exécution : 3 mois
 - Contributaire : EUROVIA

- RD 75 – PR 14+437 à 19+075 – ST ANTONIN NOBLE VAL
 - Montant : 201 140.05 €TTC
 - Délai d'exécution : 3 mois
 - Contributaire : EUROVIA

- RD 78 – PR 0 à 7+503 – MONTRICOUX - BIOULE
 - Montant : 306 140.96 €TTC
 - Délai d'exécution : 3 mois
 - Contributaire : EUROVIA

- RD 58 – PR 0+889 à 7+000 – LAUZERTE – ST AMANS DE PELLAGAL – MONTBARLA – DURFORT LACAPELETTE
 - Montant : 247 329.81 €TTC
 - Délai d'exécution : 4 mois
 - Attributaire : EUROVIA

 - RD 953 – OA n° 505 – Remplacement des joints - GOLFECH
 - Montant : 130 524.26 €TTC
 - Délai d'exécution : 2 mois
 - Attributaire : BTPS Atlantique

 - RD 66/91 – Aménagement de carrefour – PR 18+411 – ST ETIENNE DE TULMONT
 - Montant : 167 744.98 €TTC
 - Délai d'exécution : 2 mois
 - Attributaire : COLAS
- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,